

Livret d'accueil



Formation Mariage Expert

2 mois - 240 heures

Formation de maquillage de premier niveau sur 240 heures, axée sur le maquillage beauté et mariage, pour maîtriser les techniques et créer des looks éblouissants.

Bienvenue

Vous vous êtes inscrit(e)s, ou vous êtes sur le point de vous inscrire, à une session de formation proposée par notre école, nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil, tous les renseignements nécessaire au bon déroulement du cursus que vous vous apprêtez à suivre :

1- La genèse et l'esprit de l'école

2- Contact

3- Nos locaux

4- Nos tarifs

5- La présentation de la formation

6- Public visé et débouchés

7- Les objectifs opérationnels

8- Les objectifs pédagogiques

9- Le programme

10- Les évaluations

11- Le règlement intérieur

12- Inscription administrative

1- L'école...un peu d'histoire

Au départ le but était de répondre par le maquillage aux demandes de personnes meurtries physiquement. La découverte de cet art me révéla. J'ai donc poursuivi l'intégralité du programme, ce qui m'amena sur les tournages de cinéma français et internationaux.

Pour mon 1er court Métrage j'ai eu la chance de travailler avec le réalisateur Gérard Corporon notre rencontre fut telle que nous poursuivons notre collaboration en le nommant Parrain de UP « Make Up Art Academy ». Il s'en est suivi un nombre incalculable de rencontres artistiques (Pierre Richard, Jérémy Banster, Liam Baty, Liane Foly, 12 Février, Arsene Jiroyan et j'en passe.

De défis tels que le Carnaval de Rio en 2019 ou j'ai eu l'honneur d'être sélectionnée et de faire partie des 10 maquilleurs sur 250 de «la commission de devant», récompense suprême nous avons gagné le 1 er prix de maquillage de cette année-là.

Il s'en est suivi l'ouverture d'un studio photo « Light UP 45 » en association avec Gilles Auteroches (photographe officiel de UP), dans lequel nous faisons aussi bien des scènes artistiques que des photos d'entreprises, notre fil rouge ? Rester soi-même.

Toutes ces expériences m'ont permis de vous proposer au travers de UP Make Up Art Academy de vous accompagner dans tous vos projets artistiques. J'ai voulu créer une structure où nous sommes libres de créer.

Mon rôle est de vous apprendre la technique, les secrets de ce métier, afin de vous donner la confiance nécessaire pour exceller dans celui-ci.

Raphaëlle MARCO

2- Nous contacter

Mme Raphaëlle Marco (gérante)



06-29-60-05-78



raphaellemarco@outlook.fr



upmakeupartacademy



up_make_up_art_academy_



<https://upmakeupart.com>

3- Nos locaux

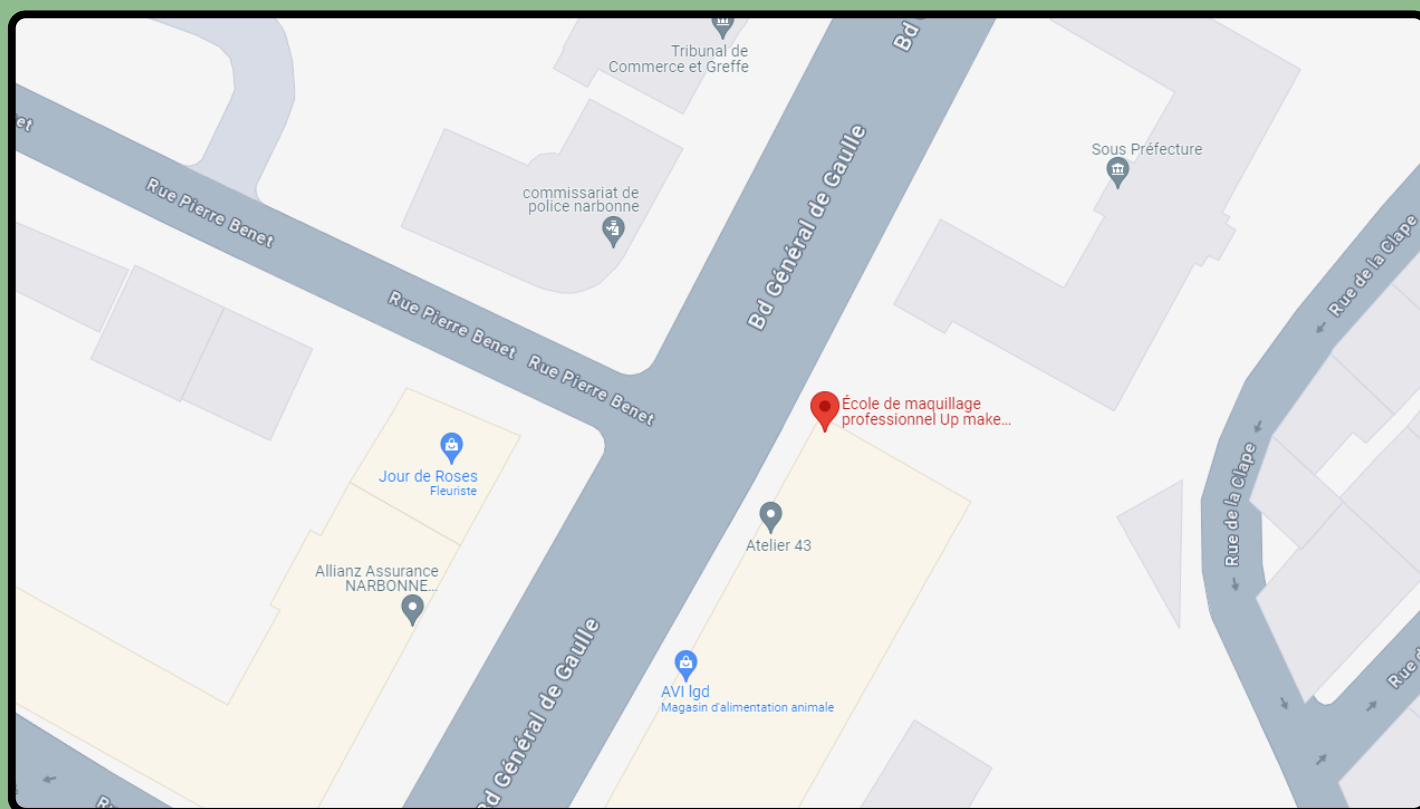
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Pour nous rejoindre :

A pieds ou à vélo, au 43 Bd Général de Gaulle, 11100 Narbonne

En voiture, depuis l'autoroute A9 - Sortie 37 Narbonne-Est, direction Sous-Préfecture

En train, depuis la gare - Navette la Citadine #2 - Arrêt "La Poste"



Nos locaux de 60 m² sont entièrement équipés pour vous permettre de vous former dans les meilleures conditions possibles. Vous disposez de 7 postes de travail complets avec lumières à intensité variable, ainsi que d'un large choix de produits de maquillage professionnels. Un espace shooting est également à votre disposition pour mettre en valeur votre travail.

4- Les tarifs

Nous proposons une large gamme de formations pour répondre à tous vos besoins (kit de maquillage non inclus) :

- Formation sur Mesure, durée personnalisée et tarifs sur devis
- Formation Initiation au maquillage professionnel, 1 jour - 6 heures : à partir de 300€ H.T.
- Formation maquillage enfants, 3 jours - 18 heures : à partir de 630€ H.T.
- Formation Initiation approfondie au maquillage professionnel, 1 semaine - 30 heures : à partir de 1 200€ H.T.
- Formation Maquillage mariée, 2 semaines - 60 heures : à partir de 2 400€ H.T.
- Formation Techniques de base du maquillage, 1 mois - 120 heures : à partir de 3 000€ H.T.
- Formation Mariage niveau expert, 2 mois - 240 heures : à partir de 4 800€ H.T.
- Formation Cinéma et petits FX, 3 mois - 360 heures : à partir de 7 200€ H.T.

Ainsi que nos kits :

- Kit de démarrage du maquilleur pour les formations de 3 mois et moins : 390€ H.T. (Prix public constaté 830€ T.T.C.) (34 produits comprenant maquillage et pinceaux)
- Kit complet maquilleur Pro, pour les formations courtes de maquillage artistiques : tarif sur devis
- Kit maquillage effets spéciaux : tarif sur devis

N'hésitez pas à nous contacter pour définir avec vous votre projet professionnel ou personnel au plus près de vos attentes.

Formation Mariage Expert - 240 heures

5- Présentation de la formation

Bienvenue dans notre formation de maquillage de premier niveau, un voyage enchanteur de 240 heures sur 2 mois qui vous révélera tous les secrets du maquillage beauté et des mariages. Préparez-vous à embrasser l'univers de la beauté éternelle et à maîtriser les techniques qui sublimeront chaque visage avec une grâce inégalée.

Au cours de cette formation, vous plongerez dans l'art du maquillage beauté, apprenant à préparer la peau, à appliquer le fond de teint et à corriger les imperfections avec habileté. Vous maîtriserez également les techniques de maquillage de mariage, créant des looks intemporels et radieux pour des mariées resplendissantes de bonheur et de confiance.

Chaque jour de formation sera une aventure où vous développerez vos compétences techniques, perfectionnerez votre compréhension des produits et des outils, et apprendrez à anticiper et à répondre aux besoins uniques de chaque cliente. Vous vous immergerez dans l'univers des mariages, découvrant les tendances actuelles, les astuces pour une tenue longue durée et les secrets pour créer des looks romantiques et élégants.

En plus de l'aspect pratique du maquillage, nous vous guiderons dans l'art de la communication et du service à la clientèle. Vous apprendrez à établir des relations de confiance avec vos clients, à les écouter attentivement et à les conseiller en fonction de leurs désirs et de leur style personnel.

À la fin de ces 2 mois intenses, vous serez prêt(e) à conquérir le monde du maquillage et des mariages. Vous serez armé(e) de compétences solides, de connaissances approfondies et d'une passion inébranlable pour créer des looks qui illuminent les visages et les cœurs. Rejoignez-nous dans cette aventure extraordinaire où votre passion pour la beauté trouvera son épanouissement.

Inscrivez-vous dès maintenant à notre formation de premier niveau et laissez votre créativité s'épanouir dans le monde féérique du maquillage et des mariages. Soyez prêt(e) à vivre des moments de grâce, à inspirer des sourires radieux et à créer des souvenirs magiques qui dureront toute une vie.

Formation Mariage Expert - 240 heures

6- Public visé et débouchés

Public visé

Personnes ayant fait la formation maquillage mariée (60 h) ou ayant une connaissance en maquillage.

Les professionnels de la beauté, tels que les esthéticiennes, les coiffeurs, et les prothésistes ongulaires, peuvent bénéficier d'une formation en maquillage pour élargir leur offre de services et proposer des prestations plus complètes et personnalisées.

Les professionnels de l'événementiel, tels que les organisateurs de mariages, les organisateurs de défilés de mode, et les organisateurs de concerts, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour proposer des prestations plus créatives et originales.

Les professionnels de la communication, tels que les photographes, les stylistes, et les vidéastes, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour améliorer la qualité de leur travail.

Les professionnels du spectacle, tels que les acteurs, les chanteurs, et les danseurs, peuvent également bénéficier d'une formation en maquillage pour améliorer leur apparence et leur performance.

Débouchés

Pour pouvoir s'inscrire à la chambre des métiers en tant que maquilleur professionnel, vous devrez justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'univers de la beauté ou être titulaire du CAP esthétique.

Les principales débouchées sont les suivantes :

Maquilleur professionnel : le maquilleur professionnel travaille dans différents domaines, tels que l'événementiel, le mariage, le théâtre, le cinéma, ou la publicité. Il est chargé de créer des maquillages adaptés aux besoins de ses clients, qu'il s'agisse de maquillages naturels, artistiques, ou d'effets spéciaux.

Formateur en maquillage : le formateur en maquillage enseigne les techniques et les compétences nécessaires pour exercer le métier de maquilleur professionnel. Il travaille généralement dans des écoles de maquillage, des centres de formation, ou des organismes de formation continue.

Formation Mariage Expert - 240 heures

6- Public visé et débouchés (suite)

Représentant commercial pour une marque de maquillage : le représentant commercial pour une marque de maquillage représente la marque auprès des professionnels du maquillage et de la beauté. Il est chargé de promouvoir les produits de la marque et de développer le réseau de distribution.

Blogueur ou influenceur en maquillage : le blogueur ou influenceur en maquillage partage ses conseils et ses astuces en matière de maquillage sur un blog ou sur les réseaux sociaux. Il est capable de générer du trafic et de créer une communauté autour de lui.

Pour réussir dans le métier de maquilleur professionnel, il est important d'avoir de bonnes compétences techniques, mais aussi des compétences artistiques, relationnelles et commerciales. Il est également important de se tenir au courant des dernières tendances en matière de maquillage.

La formation maquillage expert de 240 heures est une formation complète qui permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de maquilleur professionnel. Elle offre de nombreuses opportunités de carrière dans différents domaines.

Formation Mariage Expert - 240 heures

7- Objectifs opérationnels

- Acquérir les compétences essentielles en maquillage beauté et de mariage
- Apprendre à préparer la peau, appliquer et corriger les imperfections pour obtenir un teint impeccable.
- Maîtriser les techniques spécifiques au maquillage de mariage, en créant des looks intemporels et radieux.
- Développer ses compétences techniques, sa compréhension des produits et des outils, et sa capacité à répondre aux besoins uniques des clients.
- Se familiariser avec les tendances actuelles du maquillage de mariage et les techniques pour une tenue longue durée.
- Cultiver des compétences en communication et en service à la clientèle, en établissant des relations de confiance et en offrant des conseils personnalisés.

Formation Mariage Expert - 240 heures

8- Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance approfondie des produits et des outils de maquillage adaptés aux particuliers :
 - Comprendre les différentes catégories de produits de maquillage utilisés couramment par les particuliers,
 - Apprendre à sélectionner les produits appropriés en fonction des besoins et des préférences des clients.
- Maîtriser les techniques de base du maquillage pour les particuliers :
 - Apprendre les techniques d'application du fond de teint pour obtenir un teint naturel et uniforme.
 - Acquérir les compétences nécessaires pour mettre en valeur les yeux à travers l'application de différentes techniques d'ombres à paupières, de mascara et d'eye-liner.
 - Apprendre à sublimer les lèvres en appliquant le rouge à lèvres de manière précise, symétrique et en créant des effets de dégradé.
- Développer des compétences en maquillage de jour et de soirée pour les particuliers :
 - Apprendre à créer un maquillage de jour frais et naturel, mettant en valeur les traits du visage tout en restant subtil.
 - Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser un maquillage de soirée plus sophistiqué, en utilisant des techniques de contouring, de smoky eyes ou de lèvres intenses.
- Maîtriser les techniques de conseil et de communication avec les clients :
 - Développer des compétences en écoute active pour comprendre les besoins et les attentes des clients en matière de maquillage.
 - Apprendre à fournir des conseils personnalisés sur les choix de maquillage en fonction de la morphologie du visage, du teint et des préférences individuelles.
- Développer des compétences en maquillage événementiel :
 - Apprendre à réaliser un maquillage adapté aux occasions spéciales, telles que les mariages, les fêtes et les événements sociaux.
 - Acquérir des techniques pour créer un maquillage longue tenue, résistant à l'eau et adapté aux conditions particulières de chaque événement.
- Évaluation pratique des compétences acquises toutes les semaines

9- Le programme

Module 1 : Fondamentaux du maquillage (40 heures)

- Introduction au maquillage pour particuliers et à l'univers de la beauté
- Connaissances des produits de maquillage et des outils adaptés aux particuliers
- Normes d'hygiène et de sécurité en matière de maquillage pour assurer la sécurité et la satisfaction des clients
- Techniques de préparation de la peau et d'application du fond de teint pour un teint parfait
- Maquillage des yeux : application des ombres à paupières, du mascara et de l'eye-liner pour sublimer le regard
- Techniques d'application du rouge à lèvres pour mettre en valeur les lèvres de manière naturelle et symétrique
- Évaluation pratique des compétences acquises

Module 2 : Maquillage de jour et de soirée (40 heures)

- Création d'un maquillage de jour frais et naturel, en mettant en valeur les traits du visage tout en restant subtil
- Techniques de contouring et d'illumination pour sculpter les traits et créer un effet de bonne mine
- Réalisation d'un maquillage de soirée plus sophistiqué, en utilisant des techniques de smoky eyes, de lèvres intenses, symétriques, etc.
- Application des produits de maquillage adaptés aux différentes situations et ambiances
- Évaluation pratique des compétences acquises

Module 3 : Maquillage événementiel (40 heures)

- Techniques de maquillage pour des occasions spéciales telles que les mariages, les fêtes et les événements sociaux
- Création de looks adaptés aux différents thèmes et styles d'événements
- Maquillage longue tenue et résistant à l'eau pour assurer une tenue impeccable tout au long de l'événement
- Utilisation de produits spécifiques pour des situations particulières (éclairage, photographie, etc.)
- Évaluation pratique des compétences acquises

Module 4 : Conseil et communication avec les clients (40 heures)

- Techniques d'écoute active pour comprendre les besoins, les attentes et les préférences des clients
- Conseils personnalisés sur le choix du maquillage en fonction de la morphologie du visage, du teint et des préférences individuelles
- Communication professionnelle avec les clients pour établir une relation de confiance et de satisfaction
- Gestion du temps et des ressources lors des prestations de maquillage pour garantir un service efficace et de qualité
- Évaluation pratique des compétences acquises

9- Le programme (suite)

Module 5 : Perfectionnement et pratique professionnelle (80 heures)

- Réalisation de projets artistiques pour mettre en pratique les techniques acquises
- Préparation d'un portfolio professionnel avec des photos de maquillages réalisés par les apprenants
- Préparation aux entretiens d'embauche et au démarrage d'une activité indépendante en tant que maquilleur professionnel
- Évaluation pratique des compétences acquises

10- Les évaluations

Évaluation des compétences acquises après chaque module sous forme de projet.

L'apprenant devra réaliser un ou des maquillages en lien avec les spécificités de chacun d'entre eux. Afin de garantir que les apprenants se sentent guidés et puissent se réajuster.

L'évaluation finale sera composée de :

- Etude de cas
- Simulation en situation professionnelle avec soutenance orale
- Prestation de maquillage en situation réelle sur modèle

Veillez noter que le programme de formation est sujet à des ajustements éventuels en fonction des besoins pédagogiques et des contraintes logistiques. Tout changement sera communiqué et discuté avec les participants afin de garantir une expérience de formation enrichissante et conforme aux objectifs initiaux.

11- Le règlement intérieur

Règlement conforme au Décret du 23 octobre 1991

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R-6352-1 à R 6352-15 du Code du Travail.

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires et légales.

Chacun doit veiller à garder ces équipements aussi propres que possible. Les emballages doivent être jetés dans les poubelles.

L'école est située dans une rue commerçante, les stagiaires sont tenus de respecter le voisinage, notamment en matière de stationnement et de bruit.

Il est impératif de respecter la propreté aux abords de l'école, des poubelles sont mises à disposition des stagiaires.

En cas de maladie contagieuse l'élève peut se voir refuser l'accès en cours. Il devra présenter un certificat médical pour réintégrer l'école. En cas d'urgence médicale l'école contacte le SAMU qui prendra l'élève malade en charge. L'école ne délivre aucun médicament.

ARTICLE 3 : CONSIGNES INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux du centre de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions de la représentante habilitée du centre de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant du centre de formation.

ARTICLE 4 : DISCIPLINE GENERALE

L'élève doit avoir son propre matériel de maquillage et prendre soin du matériel et des accessoires de l'école. Tout matériel de l'école endommagé par l'élève devra être remplacé.

L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, dégradations de biens personnels. En cas de maladie du professeur, les cours seront reportés.

L'école n'est pas équipée pour recevoir les élèves le temps de la pause de midi, les repas doivent se prendre à l'extérieur.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- Du fumer dans les locaux mis à disposition pour le stage et pendant les heures de stages, toute personne qui fume doit avoir les mains et l'haleine sans odeur,
- De vapoter,
- De téléphoner pendant les heures de stage, les téléphones doivent rester éteints,
- D'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, ou sous effet de produits stupéfiants,
- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ou toute autre substance prohibée par la loi,
- De quitter le stage/la formation sans motif,
- D'emporter quelque objet sans autorisation écrite
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

ARTICLE 5 : ASSIDUITE DU STAGIAIRE

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations, tant à l'école que pendant les stages extérieurs.

- Horaire de formation :

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le centre de formation. Le non-respect des horaires peut entraîner des sanctions.

Suivant les thèmes travaillés l'élève peut avoir fini plus tôt ou plus tard sur l'horaire prévu. Congés scolaires communiqués en début d'année. Les élèves travaillent en binôme.

- Absences, retards ou départs anticipés :

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir le centre de formation et s'en justifier.

Toute absence non justifiée par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

De plus, il est porté à l'attention des stagiaires que des absences peuvent entraîner la non validation de la formation.

- Maladie et accident :

En cas de maladie ou d'accident, le stagiaire doit prévenir le centre de formation dans la journée. Un absentéisme de plus de 2 jours doit être justifié par un certificat médical dans les 24 heures. Un taux d'absentéisme trop élevé interdira l'accès à la présentation de l'examen de fin d'année.

- Formalisme attaché au suivi de la formation :

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation à transmettre, selon le cas à l'organisme de formation qui finance l'action.

ARTICLE 6 : SANCTIONS

Tous agissements considérés comme fautif, vol, agression feront l'objet de sanctions par la direction. Un avertissement oral préalable sera retranscrit par écrit et envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'exclusion définitive de la formation sera prononcée, après 2 avertissements écrits, sans aucun remboursement financier.

Tout règlement financier échelonné doit être réglé avant le 3 du mois, sinon l'élève se verra refuser l'accès à la formation.

ARTICLE 7 : GARANTIES DISCIPLINAIRES

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

ARTICLE 8 : INFORMATION FINANCEUR

La directrice de l'école informe l'employeur et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

ARTICLE 9 : LES STAGES

Les stages s'effectueront en fonction de la demande et disponibilité des professionnels avec un roulement parmi les élèves. L'élève est encouragé à effectuer ses propres recherches.

Ne sont acceptés que les stages de courte durée, se déroulant, si possible, en dehors des horaires des cours. De préférence en soirée, week-end et vacances scolaires. Tous les stages font l'objet d'une convention que l'élève doit faire signer.

Tout élève sortant de l'enceinte de l'école est sous sa seule responsabilité. Lors des déplacements, des sorties ou des stages organisés par l'école, l'élève doit justifier d'une assurance de responsabilité civile.

ARTICLE 10 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Les stagiaires peuvent faire toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ces suggestions ou réclamations devront être adressées à l'ordre de Mme Raphaëlle MARCO, directrice de l'école par courrier ou email.

ARTICLE 11: PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les outils et les ustensiles doivent être utilisés sous supervision du formateur, en respectant les consignes de sécurité.

Les utilisateurs sont tenus de consacrer le temps nécessaire au rangement et au nettoyage du matériel et des locaux après usage.

Tout accident survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au responsable de la formation, par la victime ou par les témoins de l'accident.

Le document unique de sécurité est à disposition, il conserve et prévient les risques professionnels.

ARTICLE 12 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les stagiaires ont une obligation de discrétion sur les informations qu'ils pourraient recueillir sur le centre de formation ou tout autre organisme avec lesquels ils sont en relation dans le cadre de leur formation.

Les documents mis à la disposition des stagiaires sont protégés avec des droits d'auteurs. Par conséquent, la reproduction, la diffusion ou la communication au public sans l'autorisation expresse préalable du centre de formation ou ayants droits sont consécutifs de contrefaçon et passible de sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 13 : PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (à l'inscription définitive).

12- Inscription administrative

Méthode de sélection des stagiaires :

- 1er entretien téléphonique, mail ou physique afin d'échanger et d'aiguiller le candidat sur son choix.
- 2ème entretien téléphonique, mail ou physique afin de valider avec le candidat le choix et les dates de session de formation.

Echanges administratifs et communication des pièces de rentrée :

- Convention de formation
- Programme de formation
- Règlement intérieur
- Pièce d'identité

Emploi du temps :

Tous les cours sont organisés en présentiel du lundi au vendredi aux horaires suivantes : de 9h00-12h00 / 13h30-16h30.

Les horaires et jours de cours peuvent être adaptés selon la formation pour faciliter l'accès aux professionnels en activité

Outils pédagogiques :

Chaque stagiaire faisant son entrée en formation, reçoit un support de cours papier et bénéficie d'un accès aux postes de travail, espace shooting et matériel de maquillage.

